

Sergio Mattarella réélu à la présidence de la République italienne

Le chef de l'Etat sortant, Sergio Mattarella, a été réélu le 29 janvier à la présidence de la République italienne. Lors du huitième tour de scrutin, il a recueilli 759 voix, soit 254 de plus que la majorité simple nécessaire au quatrième tour de scrutin (la majorité des deux tiers est indispensable lors des trois premiers tours de scrutin) et 89 suffrages de plus que lors de sa première élection le 31 janvier 2015. Ce résultat est également le deuxième meilleur résultat à une élection présidentielle après la victoire de Sandro Pertini le 8 juillet 1978 (par 832 voix). Le collège de grands électeurs qui a élu le chef de l'Etat comprend les 630 députés, les 315 sénateurs, les 6 sénateurs à vie (les anciens présidents de la République) et 58 représentants des 20 régions du pays, soit 1 009 personnes.

Bien qu'il ait affirmé qu'il ne souhaitait pas effectuer un deuxième mandat à la tête du pays, déclarant qu'il « *nourrissait d'autres projets* », Sergio Mattarella a été contraint de céder à ceux qui lui ont demandé de rempiler et il a modifié sa décision afin d'éviter à l'Italie une crise politique. Le chef de l'Etat a indiqué que la pandémie de Covid-19 et les difficultés économiques et sociales de l'Italie l'obligeaient à accepter ce deuxième mandat et qu'il s'engageait à « *répondre aux attentes et aux espoirs du peuple* ».

En effet, les différents partis politiques ne sont pas parvenus à s'entendre sur le nom d'un successeur. Le président du Conseil, Mario Draghi, ancien président de la Banque centrale européenne (BCE) (2011-2019), a longtemps fait figure de favori mais de nombreux grands électeurs ont préféré renoncer

à voter en sa faveur afin de ne pas faire vaciller le fragile équilibre sur lequel repose la large coalition gouvernementale qu'il dirige depuis février 2021 et qui rassemble des partis de droite (la Ligue, Forza Italia), des partis de gauche (Parti démocrate, Libres et égaux), le Mouvement cinq étoiles (M5S) et plusieurs indépendants. La coalition est unie autour de la nécessité de gérer au mieux les 209 milliards € des fonds européens alloués à l'Italie dans le contexte de la crise sanitaire et destinés à la relance du pays. Les grands électeurs souhaitaient également éviter de déclencher des élections législatives anticipées avant la fin de la législature prévue en février 2023.

Le déroulé de l'élection présidentielle pourrait néanmoins avoir des conséquences sur la coalition gouvernementale de Mario Draghi.

Agé de 80 ans et originaire de Palerme (Sicile), Sergio Mattarella a été professeur de droit parlementaire à l'université de Palerme. Ancien membre de la Démocratie chrétienne, il a été élu député en 1983 et régulièrement réélu par la suite. Il a également occupé des fonctions ministérielles à quatre reprises : ministre des Relations avec le Parlement (1987-1989), puis de l'Instruction publique (1989-1990), de la Défense (1998-1999) et vice-président du Conseil (1998-1999) du gouvernement de Massimo d'Alema (1998-2000).

En 1993, il a été le rapporteur de la loi (appelée Mattarellum) qui a modifié le système électoral italien (introduction d'une dose de scrutin majoritaire pour apporter de la stabilité au pays). Cette loi a été appliquée jusqu'aux élections du 31 mai 2001.

Élection présidentielle en Italie

29 janvier 2022

Sergio Mattarella s'était mis en retrait de la politique en 2008. Il a ensuite siégé comme juge à la Cour constitutionnelle.

Douzième président de la République italienne, il est le premier d'origine sicilienne à exercer cette fonction. Il est désormais également le deuxième, après Giorgio Napolitano, à avoir été élu pour un second mandat.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.